

1 Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses.

- a. Pour calculer le taux de chômage, il faut connaître la taille de la population active occupée.
- b. Une personne qui occupe un emploi à mi-temps est en sous-emploi.
- c. Le taux d'emploi dépend de la taille de la population en âge de travailler.
- d. Le chômage conjoncturel dépend de la plus ou moins grande rigidité du marché du travail.
- e. Le chômage structurel varie en fonction de la demande globale.
- f. Sur le marché du travail, l'offre du facteur travail est assurée par les employeurs.
- g. La théorie du salaire d'efficacité explique pourquoi un employeur a parfois intérêt à rémunérer un salarié au-dessus du salaire d'équilibre.

VRAI	FAUX
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 Indiquez la ou les bonnes réponses.

1. Le chômage est une situation dans laquelle :

- a. l'offre de travail est égale à la demande de travail.
- b. l'offre de travail est supérieure à la demande de travail.
- c. l'offre de travail est inférieure à la demande de travail.
- d. l'offre de travail est confondue avec la demande de travail.

2. Une politique de lutte contre le chômage structurel peut chercher à :

- a. flexibiliser le marché du travail.
- b. relancer la demande globale par une politique budgétaire de relance.
- c. limiter les problèmes d'appariement entre l'offre et la demande de travail.
- d. faire baisser le coût du travail.

3. Une politique conjoncturelle vise à :

- a. assouplir les règles de protection de l'emploi.
- b. à changer la manière de mesurer le chômage.
- c. améliorer la formation des chômeurs.
- d. soutenir la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

4. La fixation d'un salaire minimum supérieur au prix d'équilibre entraîne :

- a. une situation d'équilibre entre l'offre et la demande de travail.
- b. une situation de chômage, car l'offre dépasse la demande de travail.
- c. une situation de pénurie de main-d'œuvre.
- d. une situation de sous-emploi.

3 Reliez chaque notion à sa formule.

